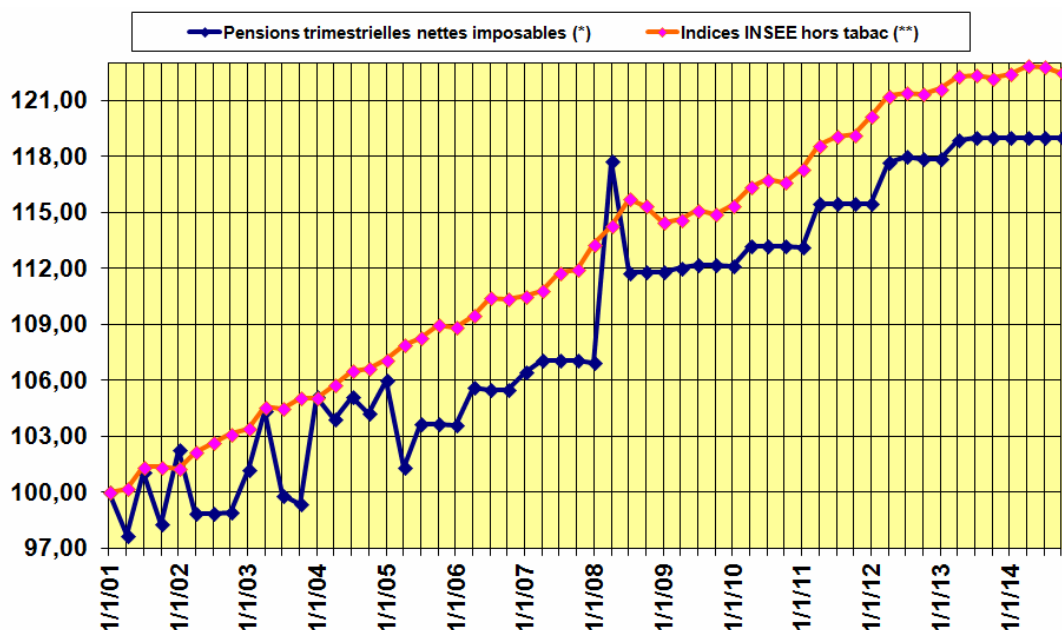


28 novembre 2014

## NOS PENSIONS ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT

1<sup>er</sup> janvier 2005 : avènement de la CNIEG,  
1<sup>er</sup> janvier 2009 : le « régime fonctionnaire »  
1<sup>er</sup> avril 2013 : la mensualisation



(\*) Pension trimestrielle NETTE relevée sur le bulletin de pension

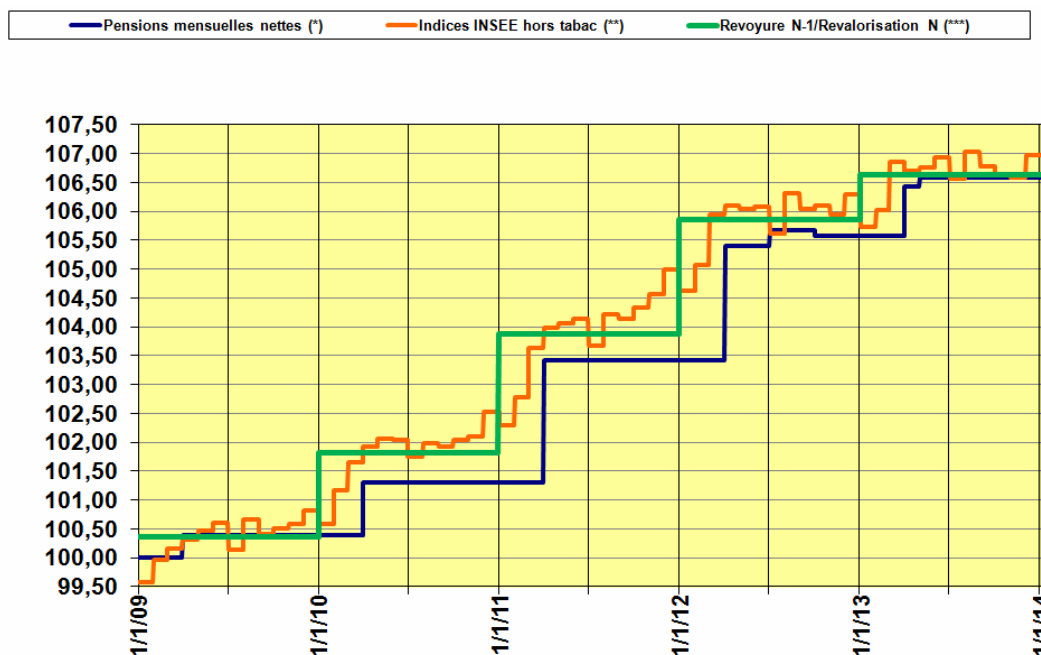
(\*\*) Indice des Prix à la Consommation (IPC), à fin septembre, série hors tabac – ensemble des ménages, relevé sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

L'évolution de l'indice des prix à la consommation a marqué un très net ralentissement, en janvier, comme, en général, au premier mois de chaque année. Mais, comme il fallait s'y attendre, il est reparti de plus belle jusqu'à la période d'été où il semble enregistrer, à présent, un nouveau ralentissement : 125,88 en septembre, soit une évolution de seulement 0,7% par rapport à janvier (125,04). Prémices, peut-être, d'une entrée de l'économie en phase de récession (évolution de l'indice de 0,2% sur 12 mois glissants....).

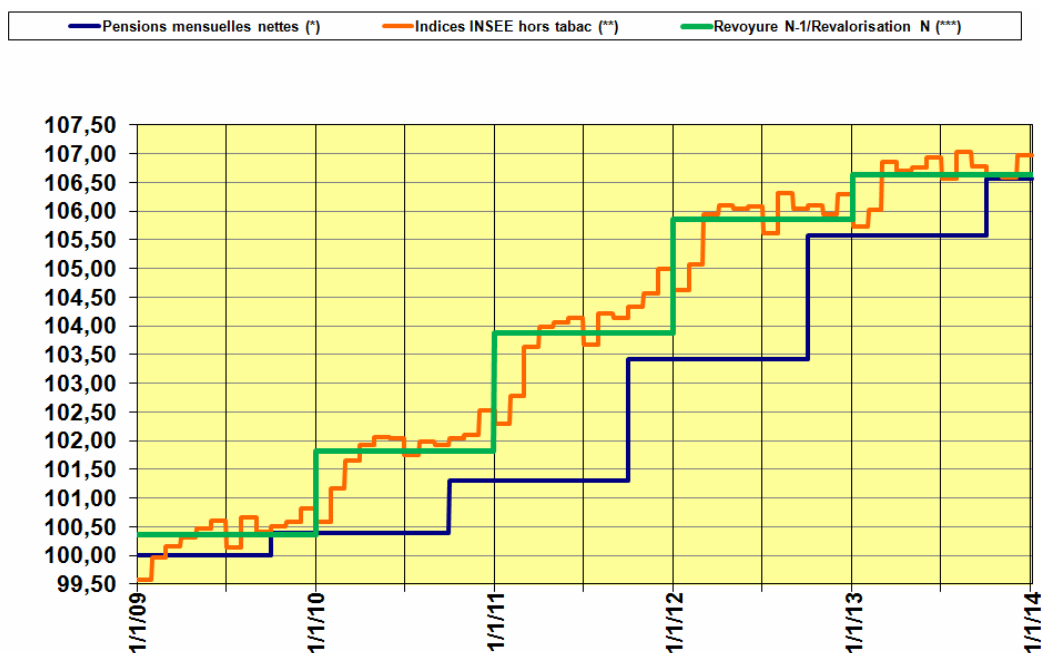
A noter que la nouvelle loi sur les retraites entre en application en 2014. Donc, la réactualisation de nos pensions aurait dû intervenir au 1<sup>er</sup> octobre dernier. Mais la réactualisation n'interviendra qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Regardons plus en détail les mécanismes qui impactent la perte du pouvoir d'achat :

Pour une pension moyenne de 2000 euros/mois le report de la réactualisation des pensions au 1<sup>er</sup> avril a entraîné 0,8% de perte de pouvoir d'achat en 2012 (192 €) et 0,3% de perte de pouvoir d'achat, en 2013 (72 €).



Pour une pension moyenne de 2000 euros/mois, le report de la réactualisation des pensions au 1<sup>er</sup> octobre entraîne une perte de pouvoir d'achat en 2013 de  $0,3\% \times 3 = 0,9\%$  (2,4%, en 2012), soit  $72 \times 3 = 216$  euros (576 euros, en 2012).



(\*) Pension trimestrielle NETTE IMPOSABLE relevée sur le bulletin de pension

(\*\*) Indice des Prix à la Consommation (IPC), série hors tabac – ensemble des ménages, relevé sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

(\*\*\*) Evolution théorique des niveaux de pension pour conservation du pouvoir d'achat (calcul annuel) : la perte de pouvoir d'achat est matérialisée par l'intégrale entre les deux courbes d'évolution bleu/vert

La perte de notre pouvoir d'achat est, à présent, de près de 3,5% tout au long de l'année, en moyenne (soit quelques 420 euros sur un an, pour une pension de 1000 euros/mois). Qu'en sera-t-il avec une réactualisation des pensions en octobre... 2015 ?

**On est loin du compte et l'objectif recherché de baisser systématiquement nos niveaux de pension, en terme de pouvoir d'achat : n'est pas admissible et nous ne l'admettons pas.**